

MAIRIE DE SAINT BONNET LE COURREAU

Bonjour à tous,

Ci-joint un petit mémo du fonctionnement de l'école pour la rentrée 2016/2017 :

HORAIRES DE L'ECOLE :

- Lundi : 9H/12H00 – 13H30/16H30
- Mardi : 9H/12H00 – 13H30/16H30
- Mercredi : 9H/12H
- Jeudi : 9H/12H – 13H30/16H30
- Vendredi matin : 9H/12H

Les enfants sont pris en charge par l'équipe enseignante (ouverture du portail) à partir de 8H50 le matin et de 13H20 l'après midi.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents en dehors de ces horaires.

HORAIRES ET TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE :

La cantine fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'inscription est très souple puisque l'élève précise le matin si il déjeune à la cantine (remise de son ticket à l'enseignant).

Les cantinières prennent les élèves en charge à partir de 12H00 jusqu'à 13H20.

Actuellement, le prix d'un repas à l'unité s'élève à 3€30 et à 3€00 à partir de 2 carnets entiers achetés (carnet composé de 10 tickets).

Les tickets sont en vente auprès des cantinières (dans la salle de cantine) tous les jours scolaires dès 11h30. Ils sont valables d'une année sur l'autre.

L'achat peut aussi se faire par le biais de votre enfant (remise des tickets en contrepartie du paiement par chèque).

Le service de la cantine n'est pas proposé le mercredi midi.

HORAIRES ET TARIFS T.A.P « temps d'activité périscolaire »

Les « TAP » se dérouleront le vendredi après midi de 13H30 à 16H30, en partenariat avec le centre de loisirs du haut lignon.

Les intervenantes sont Hélène Balleray et Lucie Favier du centre de loisirs.

La commune de Saint Bonnet met à disposition 2 de ses employées pour conforter cette équipe. Il s'agit de Géraldine Moulin (ATSEM actuelle de l'école) et de Martine Béal (cantinière).

Cette activité n'est pas obligatoire.

L'accueil se fait à partir de 13H20 dans la cour d'école.

Le coût forfaitaire est de 45€00/année scolaire/enfant + une cotisation annuelle se situant autour de 29 euros à Familles Rurales de Chalmazel (La cotisation pour l'année 2017 n'est pas encore connue à ce jour).

Vous trouverez en annexe l'inscription pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi que le programme des activités. Pour une bonne prévision des effectifs, merci de retourner l'inscription et le règlement en mairie avant le **26 juillet 2016**.

Le programme pour l'année prochaine est le suivant :

Thème général : L'Amérique

Septembre - octobre

Finition jardin, papier mâché et pyrogravure sur le thème de l'Amérique (tipis, building...)

Novembre - décembre

Initiation Capoeira, base-ball, football américain, hockey, danse

Janvier - février :

Projet autour de l'histoire de l'Amérique : en cours de création....

L'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord
La cuisine, l'habitat, l'architecture, l'agriculture, le climat, et/ou la colonisation, les indiens, les cow-boys,

Mars – avril – mai - juin :

Activités autour de la faune et de flore l'Amérique (forêt amazonienne, bisons, oiseaux, ours....)
Orientation, latitude, longitude
Jardinage

Tout au long de l'année, les goûters du village seront reconduits avec des interviews entre enfants et aînés
Des débats avec les grands sur divers thèmes seront abordés.

HORAIRES ET TARIFS GARDERIE

La garderie ouvre à partir de 7H30 jusqu' à 8H50 le matin et à partir de 16H30 jusqu'à 18H30 le soir du lundi au vendredi.

Il n'y a pas de garderie le mercredi à 12H00.

Le tarif est de 0€75 la demi heure soit 1€50 de l'heure. Toute demi- heure entamée est dûe.

En annexe, vous trouverez un règlement de la garderie à signer et un planning hebdomadaire/mensuel à remplir et à remettre à Géraldine au plus tard le vendredi midi pour la semaine suivante.

Les plannings mensuels suivants seront disponibles auprès de Géraldine ou sur internet.

En ce qui concerne la 1^{ère} semaine de la rentrée, merci de remplir la feuille concernant la semaine 35 pour le **vendredi 26 août 2016** et de la retourner par mail à l'adresse suivante : david.maisse@orange.fr

REGLEMENT ET DISCIPLINE

Les locaux de l'école accueillent différentes structures qui encadrent les enfants : L'enseignement, la cantine scolaire, les TAP du vendredi après midi, la garderie du matin et du soir.

Il est donc nécessaire que les mêmes règles soient appliquées pendant tous ces moments passés au sein de l'école. L'enfant doit respecter le règlement quel que soit les interlocuteurs.

A ce titre, et en concertation avec l'équipe enseignante et l'ensemble des intervenants, il apparaît nécessaire d'élaborer un règlement commun à tous dès lors que les élèves sont dans l'école.

Tous les intervenants seront sensibilisés cet été afin que les bonnes habitudes soient prises dès la rentrée.

Une attention particulière sera apportée à la garderie du soir afin que les enfants soient cadrés et respectueux du règlement établi.

Merci à l'équipe enseignante, au personnel de la garderie, aux cantinières et au centre de loisirs pour leur investissement auprès de nos enfants pour cette année scolaire 2015/2016 et à leur dynamisme pour s'adapter aux conditions de l'enseignement dans le milieu rural.

Bonne continuation à Mme Bénard qui nous quitte en cette fin d'année et bienvenue à Madame Deveaux

Un grand merci aussi à tous les bénévoles du sou des écoles, qui je tiens à le rappeler finance de nombreux achats et sorties pour nos chérubins...Et organise des manifestations sympathiques.

Sans sa présence, le coût serait directement réclamé à **tous** les parents...ou les sorties inexistantes.

Bonne fin d'année scolaire à tous et bonnes vacances

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dès le 10 juillet sur le site internet suivant :

<http://www.saint-bonnet-le-courreau.fr/>

Pour la Mairie
Delphine Vial